

Avis de constitution

SOCIETE « ACHY COMMERCE PLUS » en abrégé « ACP »

Siège ABIDJAN ABOBO N'DOTRE, Lot 00, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/03/2024, et enregistrés au CEPICI le 03/05/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ACHY COMMERCE PLUS » en abrégé « ACP »

Objet : - Commerce d'Articles divers ;
- Toutes Opérations D'importation, D'exportation, De Distribution, De Commercialisation Et La Livraison d'articles divers ;
- Intermédiation et mise en relation commerciale ;
- Vente De Fournitures Et Matériels De Bureau.
Et pour la réalisation des activités :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;

- La prise en location-gérance de tous fonds de commerce ;

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;

Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet précité, ou à tous autres objets similaires ou connexes.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts

Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN ABOBO N'DOTRE, Lot 00, Ilot 00

Dirigeant(s) M ACHY PATRICK CHARLES (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-05783 du 11/06/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°35011/GTCA/RC/2024 du 11/06/2024

